



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Animation culturelle estivale au centre-ville

Fribourg, le 04.09.2013 – L'utilisation du domaine public pour une manifestation estivale sur la Place Georges-Python a fait l'objet de deux demandes auprès des autorités communales. Lors de sa séance du 03.09.2013, le Conseil communal a décidé de réserver la Place Georges-Python et alentours pour le Festival « Les Georges » en juillet 2014. Il a en outre répondu par la négative à une demande de l'Association du festival de Jazz international de Fribourg, portant sur l'utilisation de ce même espace public durant les mois de juillet 2014-2015-2016.

A l'échéance de la dernière autorisation pluriannuelle en faveur de l'Association du festival de Jazz international de Fribourg, le Conseil communal avait décidé de mettre au concours l'animation culturelle estivale au centre-ville, dès l'été 2014, sur la base d'un cahier des charges précis, comportant un volet culturel, un volet financier et un volet organisationnel. Un jury, composé de représentants du monde culturel romand, des organes de subventionnement culturel et de la Ville de Fribourg, a examiné 12 dossiers et a attribué le premier prix au Festival « Les Georges », s'appuyant sur un dossier solide comprenant des propositions originales, concrètes et chiffrées. Il a été séduit par la qualité artistique des « Georges » mais aussi par la capacité de l'équipe à s'adapter aux nombreuses contraintes de base. Les membres du jury ont apprécié le sérieux et l'enthousiasme des porteurs de projet, qui prévoient des collaborations étroites avec les écoles, des partenaires commerciaux de la place et d'autres acteurs culturels.

Le Conseil communal se réjouit d'accueillir le Festival « Les Georges » au centre-ville, du mardi 15 au dimanche 20 juillet 2014, dans une ambiance à la fois festive et décontractée. Il est convaincu que cette manifestation culturelle répondra aux attentes de la population et des partenaires.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez
Chargée de communication

Se tiennent à votre disposition pour renseignements complémentaires :

Mme Madeleine Genoud-Page, Conseillère communale, Directrice de la culture, le 4.9.2013 de 13h30 à 14h au 026 351 72 00 ou 079 670 12 01
M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur de la police locale et de la mobilité, le 4.9.2013 de 14h à 15h au 026 351 74 00